

MIEUX **Étude de cas** **Maurice (2017)**

Financé par
l'Union Européenne



Mis en oeuvre par
ICMPD



Comment lire cette étude de cas?

Domaines thématiques



Migration et
développement



Migration légale
et mobilité



Migration irrégulière
et traite des personnes



Protection internationale
et politique d'asile



Interventions
horizontales

Les dix particularités d'une bonne pratique dans le cadre des Actions MIEUX

- 1 L'Action doit faire l'objet d'une appropriation de la part du pays partenaire
- 2 L'Action doit être un vecteur d'innovation dans son contexte
- 3 L'Action doit pouvoir être reproduite
- 4 L'Action doit produire des résultats tangibles
- 5 L'Action doit être approuvée à un niveau élevé
- 6 L'Action doit s'intégrer aux priorités existantes
- 7 L'Action doit s'appuyer sur les niveaux d'expérience les plus élevés
- 8 L'Action doit présenter une complémentarité et des synergies avec d'autres initiatives
- 9 L'Action doit apporter une valeur ajoutée de l'UE
- 10 L'Action doit servir de catalyseur d'acquisition de connaissances via l'échange d'expériences

POLITIQUE SUR LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Maurice (2017)

Conscient du levier important de développement que représentent les migrations, le gouvernement mauricien a demandé l'aide de MIEUX en vue de formuler une politique M&D. Encadrée par des experts européens et du sud, l'Action a mobilisé de nombreux acteurs dans des activités de révision, de recherche de cohérence politique et de création de mécanismes de mise en œuvre durables.

Contexte

Située au large de la côte est de l'Afrique, l'île Maurice a l'une des économies les plus florissantes du continent. Le gouvernement mauricien désirait stimuler la concurrence par une plus grande intégration régionale, créer un environnement plus propice à l'innovation et atteindre une croissance économique plus inclusive en comblant les disparités entre l'offre et la demande sur le marché du travail et, en même temps, accroître la résilience face aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Confronté à la hausse de l'émigration de travailleurs hautement qualifiés dans certains secteurs, Maurice voulait aussi inverser l'exode des cerveaux et retenir ces compétences pour favoriser l'expansion des emplois hautement qualifiés.

Conscientes du levier de développement que constituent les migrations, les autorités mauriciennes avaient déjà rédigé une politique visant à promouvoir la migration de main-d'œuvre de courte durée et à instaurer des dispositifs pour encourager les migrants à investir, à créer leur entreprise et à mettre à profit leurs compétences nouvellement acquises à l'étranger à leur retour dans l'île. Réalisant la nécessité de fournir un cadre cohérent à tous ces éléments, le gouvernement mauricien avait lancé une série de consultations et de mesures en amont de l'Action MIEUX :

- 1 L'appropriation par le pays partenaire doit être réelle
- 4 Les actions doivent produire des résultats tangibles
- 5 Les actions doivent être approuvées à un niveau élevé
- 6 Les actions doivent être intégrées aux priorités existantes

PARTICULARITÉS
MIEUX



- Rédaction d'un Profil migratoire en 2013 avec l'appui de l'OIM
- Création du Comité de pilotage national sur les migrations en 2015 et de ses cinq sous-comités thématiques.

Encouragé par la DUE sur place, le Cabinet du Premier Ministre a décidé de solliciter l'aide de MIEUX pour la formulation d'une politique nationale sur la migration et le développement afin de mieux intégrer les questions migratoires dans les stratégies générales de développement.

Concept d'Action

L'Action a été conçue autour d'une combinaison d'activités et de parties prenantes afin de garantir une approche pangouvernementale mais aussi la cohérence avec les politiques sectorielles existantes. Après une mission exploratoire, plusieurs réunions et consultations bilatérales et conjointes avec les différents acteurs ont eu lieu, suivies de sessions de renforcement des capacités et de rédaction et, enfin, d'une consultation régionale sur la politique, organisée sur l'île Rodrigues, une île autonome du pays. L'équipe MIEUX a aussi participé à l'une des réunions du Comité de pilotage sur les migrations récemment créé afin de présenter le projet de politique et de récolter des informations. Les activités ont surtout impliqué les membres du Comité mais d'autres acteurs ont participé à plusieurs d'entre elles à titre consultatif.

Pour les experts, le choix s'est porté sur une coopération triangulaire avec un expert de l'ICM-PD, un expert français, un expert capverdien et l'appui ponctuel d'un délégué de la Jamaïque. L'expert français, agent du ministère des Affaires étrangères, a présenté le concept du gouvernement français sur le couple M&D et les méthodes pour promouvoir ce lien, expliquant le soutien de la France aux accords de migration circulaire et aux initiatives lancées par les diasporas dans leurs pays d'origine et sa participation dans plusieurs initiatives multilatérales, dont Meetafrica et le processus de Rabat.

Pratiques

- **Développer le socle de connaissances sur l'élaboration de politiques** : L'expert de l'IC-MPD a souligné les connaissances solides acquises par son organisation en matière d'élaboration de politiques migratoires et a délivré une formation sur le cycle politique, la définition d'objectifs et d'indicateurs de mise en œuvre et l'élaboration d'un plan d'action.
- **Échange Sud-Sud** : Le Directeur de la Direction générale pour l'immigration et Point focal des quatre Actions MIEUX au Cap-Vert, dont la première avait porté sur la formulation d'une Stratégie nationale sur les migrations, a participé à cette Action en qualité d'expert. L'expérience accumulée par le Cap-Vert au cours de ce processus a été évoquée, en particulier les aspects liés à la création de la structure institutionnelle requise pour la mise

en œuvre de la politique. Des exemples concrets ainsi que les défis que le Cap-Vert, État insulaire aux revenus moyens, a rencontrés lors du travail de formulation et rencontre encore aujourd'hui ainsi que les solutions mises en œuvre, ont été intégrés aux présentations. Enfin, l'expert capverdien a aussi décrit le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place dans son pays et donné à ses homologues mauriciens un exemple concret des moyens qui permettent de mesurer la mise en œuvre d'une politique et, par la suite, d'éclairer le cycle politique suivant. Ces interventions ont été d'autant plus intéressantes du fait des nombreuses similarités entre les deux contextes et de la maturité du mécanisme de coordination capverdien. Enfin, lors d'une réunion du Comité de pilotage sur les migrations, un intervenant jamaïcain a été invité à présenter le processus ayant conduit à la formulation de la politique M&D de son pays.

- **Approche pangouvernementale** : La stratégie M&D rédigée de manière inclusive avec tous les acteurs clés s'accompagne d'un plan d'action listant des mesures concrètes pour renforcer le lien entre les migrations et le développement dans le pays. Le texte est à la fois une vision stratégique et une feuille de route qui couvre toutes les facettes des migrations à Maurice, tant en termes d'opportunités que de défis, et est en ligne avec la Vision 2030 et les programmes de développement adopté par le gouvernement de l'île.
- **Alignement des politiques migratoires sur les plans nationaux de développement** : La politique énonce la vision et précise le cap que le gouvernement s'engage à suivre en vue de maximiser les effets et l'impact positifs des migrations sur le développement national et humain. Les dispositions précises du texte s'articulent autour de 4 « P » (politique et cohérence institutionnelle - prospérité - partenariat et protection) et annoncent des réformes dans d'autres cadres politiques qui impactent et sont impactés par les migrations.

Impact

Coopération interinstitutionnelle : Le travail d'élaboration de la politique a permis à tous les acteurs compétents en présence de consolider, d'affûter mais aussi de s'approprier leurs efforts conjoints visant à exploiter le lien entre les migrations et le développement, de réfléchir au modèle de gestion migratoire souhaitable pour le pays et, enfin, d'identifier des solutions et des approches innovantes pour y parvenir. Le transfert de connaissances a rendu l'administration publique du pays plus autonome, a favorisé l'entente entre les ministères et a permis à tous de mieux comprendre les enjeux migratoires et leur impact sur le développement socio-économique du pays. L'implication permanente du Comité de pilotage sur les migrations, structure institutionnelle préexistante, a apporté de l'efficacité au processus et consolidé le travail de coordination déjà en cours.

Complémentarité et synergies avec les acteurs internationaux : L'Action est venue compléter le Profil migratoire et la première table ronde organisée par l'OIM qui avaient mis sur pied

le Comité de pilotage sur les migrations et le Programme accéléré d'intégration économique (APEI)¹ qui prévoit une série de réformes en vue de faciliter le commerce régional.

Intégration d'une perspective régionale : La mise en œuvre de la politique requiert la prise en compte d'une certaine dimension régionale, notamment la coopération avec le COMESA et le potentiel des politiques régionales dans la concrétisation des objectifs mauriciens.

Allocations de ressources spécifiques : Une unité spéciale sur les migrations a été créée afin de promouvoir, sur le long terme, la coordination sur les questions migratoires, de superviser la mise en œuvre de la politique, notamment via des mesures d'appui ciblées, et d'organiser le suivi et l'évaluation.

Enseignements

L'Action a permis à l'autorité partenaire d'appréhender autrement les questions migratoires et le rôle des politiques abouties dans la bonne gestion de celles-ci. Elle lui a aussi permis de saisir l'importance de sa propre contribution au processus et la nécessité pour chaque institution d'avoir une idée claire des enjeux en présence avant de se lancer dans le processus de formulation proprement dit.

L'autre enseignement majeur de cet exercice aura été la nécessité d'intégrer les migrations dans les autres politiques publiques afin de garantir la cohérence de l'approche. Pour cela, il faut accompagner le processus de renforcement des capacités sur les questions migratoires afin de pouvoir saisir pleinement l'impact sur les différents secteurs. Un travail de recherche ciblé serait pour cela utile.

Cette Action a aussi mis en lumière la nécessité de procéder à une analyse de la situation, en disposant de données solides, avant d'entamer le processus de formulation pour identifier les grandes tendances et déterminer les effets positifs ou négatifs éventuels des politiques existantes.

¹ Le Programme accéléré d'intégration économique financé par la Banque mondiale a pour objectif d'accélérer l'intégration économique en éliminant les entraves au commerce entre cinq pays (Malawi, Maurice, Mozambique, Seychelles et Zambie).



www.mieux-initiative.eu



Migration EU Expertise



@mieux_migration



mieuxmigration

Depuis son lancement en 2009, l'initiative Migration EU expertise (MIEUX) offre un cadre pour solliciter des activités de renforcement des capacités et l'expertise de l'UE, rendant possible le partage de connaissances et de pratiques entre pairs au niveau institutionnel, partout dans le monde.

L'adoption du Pacte mondial pour les migrations et la création du Réseau des Nations Unies sur les migrations ont coïncidé avec les dix ans de MIEUX. Pour marquer ces événements, MIEUX a entrepris une analyse fouillée de ses réalisations, de ses méthodologies et de ses pratiques.

Consécutif à plus de 100 interventions, ce rapport donne un petit aperçu de la vaste panoplie d'outils, de méthodologies et d'approches dont les gouvernements, et les praticiens dans la migration et le développement en général, peuvent s'inspirer et qu'ils peuvent utiliser pour promouvoir une architecture internationale coopérative et durable sur les migrations.